



Toulouse, le 13 juillet 2022,

MONTAGNE & LOISIRS ASSOCIATION LOI 1901

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse

Courriel : secretariat@montagne-et-loisirs.fr

Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

Compte-rendu de l' AG ordinaire du 25 juin 2022

L'AG s'est tenue au chalet Monné à Saint-Aventin le samedi 25 juin 2022 à 16h15.

Le quorum est atteint : 29 présents + 6 procurations = 35. De plus, une quinzaine d'adhérents étaient excusés.

Ordre du jour :

- . Rapport moral
 - . Rapport d'activités en images
 - . Rapport financier
 - . Budget prévisionnel
 - . Discussions et prévisions d'activités
 - . Election du CD
-

Rapport moral : voici le texte en entier, lu en séance :

1- Points d'ordre général :

Rappel : une **période plus courte** entre les deux AG puisqu'on a proposé de déplacer l'AG et la fin de l'exercice comptable à fin juin. Ceci afin de mieux préparer la rentrée.

- Malgré le léger **changement de bureau**, cette année écoulée s'inscrit dans la continuité. Continuité que l'on peut apprécier ou regretter... et c'est bien ici dans ce genre d'assemblée que vous pouvez vous exprimer sur le sujet. Je tiens aussi à rappeler que le bureau applique les orientations du CD, mais ne dirige pas le club. Le CD s'est réuni 6 fois en 8 mois ;

fréquence à poursuivre sans doute.

- Voici les sujets qui ont marqué l'activité sur les 9 mois passés. Mais rappelons au préalable que l'**état d'esprit de convivialité** demeure dans le club celui qui a toujours prévalu.

- Les chiffres **d'adhésions** : 60 adhérents FFME (# constant) et 12 adhérents Loisirs (en forte baisse car ne comprend pas les séjours d'été). 8 licences Découverte, ce qui est très peu (on en générerait plusieurs dizaines avec les séjours d'été).

Rappel : un projet d'activités, présenté mi 2021 pour obtenir une subvention post-COVID de l'État (PSF via la FFME 1500€ perçus), avait pour but d'élargir le public et le nombre des licenciés ; mais cela ne se retrouve pas dans les chiffres... Nous avons décidé de ne pas le reconduire pour 2022.

- Mentionnons que notre **site** a rajeuni et est toujours impeccablement tenu à jour grâce à Marc dont l'expertise est précieuse. La visibilité du site sur le web est bonne.

- On a continué cette année à faire, et à le faire bien, ce qui définit notre association et par conséquent ce qui nous lie : des sorties/randonnées en montagne et des séjours au chalet.

Le bureau tient ici à remercier toutes les personnes porteuses d'initiatives.

- Notons que le COVID nous a laissé un peu de répit (malgré quelques contraintes à l'automne et à Noël), mais il rôde... Cependant j'espère que le club n'aura pas à réglementer à nouveau les sorties et l'usage du chalet ; il en va sans doute désormais de la responsabilité de chacun.

2 - Montagne :

- Un effort a été poursuivi en CD pour bâtir une **planification** des projets et compléter **l'agenda** des propositions. C'est essentiel.

Des sorties assez régulièrement, deux ou trois par mois, avec un bon (voire très remarquable) investissement de certains initiateurs. Avec notamment : le 11 novembre dans les Calanques, deux séjours dans les Alpes pendant les vacances d'hiver, deux longs week-ends en Espagne au printemps.

Des propositions autour de la **botanique** grâce à Chantal et Gilberte.

- Les **sorties de dernière minute** restent un mode de fonctionnement habituel (certains s'en sentent-ils exclus ?) : possibilité a été donnée à tous les **encadrants** d'envoyer directement des infos à tous ; ceci doit faciliter en principe ce mode de fonctionnement.

- Activité **escalade en salle** proposée par Bernard encore cette année n'a pas attiré assez de monde : Bernard a proposé de suspendre l'utilisation du créneau horaire à la salle du COSEC (possibilité d'organiser malgré tout des séances exceptionnelles le vendredi soir via le club Jacuzzi).

- Constat : une partie seulement du **matériel** est utilisé régulièrement (hiver : DVA, sondes, raquettes, crampons, piolets). Il y a un bon matériel de via ferrata à disposition. Il n'y a pas eu de nouveaux achats cette année. Envisager de réduire la voilure sur les frais de stockage (650€) ?

- Un effort de **formation** (qualification encadrement, autonomie) qui se poursuit : 1000 € env. dont 10 recyclages secourisme en plus cette année. Rappel : des subventions avaient été obtenues en 2021 et 2022 pour cela (Ligue et Etat PSF via la FFME). Les possibilités de formation sont l'atout principal de notre adhésion club à la FFME. La subvention Ligue sera redemandée cette année.

3 - Le chalet :

il me semble important que notre maison accueille **le plus de monde possible**, à condition bien sûr de rester dans le mode de fonctionnement et l'état d'esprit que l'on souhaite.

Pour rappel, le chalet **ne se loue pas** ; il est un lieu à la disposition des membres pour y organiser loisirs, séjours... en lien étroit avec la montagne ou pas. Peu importe.

Sur ces 9 mois, il y a eu :

. 250 **nuitées** environ. La comparaison aux exercices précédents demande d'y rajouter l'été qui devrait faire env. 250 nuitées en plus (à rapprocher des 520 nuitées de 2020-2021 et 750 de 2019-2020). La fréquentation du chalet n'a donc pas retrouvé le niveau d'avant covid.

. des **périodes d'accueil** le plus régulièrement possible ces derniers mois, qui ont je l'espère un peu facilité l'accès au chalet pour les personnes moins à l'aise avec les procédures. Il faudra poursuivre la démarche. Une nouveauté au planning : une « british week » !

. des **séjours** ou week-ends entre amis (Nouvel An), familiaux (Pâques, congés février), ou à thèmes (botanique, aquarelle, yoga) et il y en aura d'autres programmés cet été.

. l'accueil de 4 **stages FFME** cet hiver et ce printemps.

. des **aménagement**s (literie, arrière-cuisine) lors du **week-end entretien** (Marc-10 pers)

. Une **trousse de secours** a été reconstituée (merci Anne-Marie, Chantal et Maïté)

. Du **bois** rentré en oct 2021 ; il y aura bien une nouvelle coupe de bois cet automne 2022

4- Conclusion : Voilà pour ce rapport succinct de l'année écoulée.

La convivialité nous rassemble on l'a dit mais on doit porter notre effort sur l'accueil de nouvelles personnes afin de leur donner l'envie de s'y investir elles aussi. **L'ouverture à de nouveaux membres** n'est pas facile car nécessite souvent un investissement d'accueil, un peu comme une sorte de parrainage qui se pratiquait il y a longtemps. C'est l'avenir du club qui est en jeu.

Rapport d'activités :

sur la base des photos des compte-rendus existants sur le site et rassemblés ici par Marc pour l'occasion, les principales sorties et séjours de l'automne 2021, de l'hiver et du printemps 2022 ont été évoquées. Il est bon de se remémorer ces moments... Il y a eu entre 2 et 3 sorties par mois proposées.

Rapport financier : le résultat de l'exercice, présenté par Marc, est résumé sous forme d'un tableau qui sépare clairement le « Chalet » de l'activité « Montagne et vie du club ».

Analyse :

Il faut retenir que, sur cet exercice de 9 mois seulement, le résultat (hors investissement des matelas) est tout juste équilibré. Et il n'y a là rien d'anormal, en comparaison aux années précédentes.

. le chalet est déficitaire de 1000€ environ : 3250€ de recettes grâce notamment à 280 nuitées, pour 4277€ de dépenses dont les 3314€ de frais fixes de l'année. Il a été dépensé un peu plus en entretien que l'an passé.

. la partie montagne et vie du club est bénéficiaire de 1000€ environ ; on enregistre 2900€ de recettes (dont 800€ de subvention)

2021-2022 (9 mois d'exercice)

Chalet

280 nuitées (7 ou 8€)	2 104 €	Charges fixes (dont impôts et abon. EDF)	3 314 €
121 cartes jours (6€)	726 €	Entretien	630 €
12 cartes loisir (35€)	420 €	Charges liées à l'occupation et à la consommation	333 €
total recette	3 250 €	total dépenses courantes	4 277 €
		Investissement matelas et oreillers	3 868 €

Montagne

Cotisation FFME et assurance	4 513 €	Versement FFME	4 421 €
Cotisations club	1 999 €	Matériel et Box	506 €
Dons	70 €	Formation	980 €
Banque	28 €	Banque secrétariat	36 €
Vie du Club (Montagne et chant)		Vie du Club AG	221 €
Subventions	800 €	dons	100 €
total recette	7 410 €	total dépenses	6 264 €

Résultat hors invest.	119 €
Résultat avec matelas	-3 749 €

pour 1850€ environ de dépenses de formation, stockage du matériel, AG, ...

- Nota : il n'y a quasiment pas de frais de banque puisque le livret d'épargne nous rapporte presque autant que les frais mensuels de gestion et d'accès en ligne (3,78€ / mois).

- L'investissement des 31 matelas et oreillers (3868€) a été un poste de dépenses très important.

- Votes : les rapports moraux et financiers sont approuvés à l'unanimité.

Discussions et prévisions d'activités :

* **Cotisations club (35€) et nuitées (7/8€ et 13/14€)** : les augmente-t-on ? Séparément, ensemble ?

Proposition pour la cotisation : 40€ (certains proposaient davantage). Cela pourrait amener 350€ annuels supplémentaires. A noter que l'activité montagne seule ne justifie pas d'augmentation et que la part FFME (76€ année pleine ou 48€ mi année) ne change pas cette année.

Proposition pour les nuitées: les augmenter toutes de 1€. Cela peut amener 500 à 600€ annuels. Cela a le mérite de bien séparer l'utilisation du chalet du reste. Le tarif des nuitées n'a pas évolué depuis 2015. Certains ont proposé une augmentation plus importante, finalement non retenue.

Après vote, la proposition d'**augmenter seulement les nuitées** de 1€ à partir du 01/09/22 est retenue

- Note : Faire un don au club est possible et peut donner droit à une déduction fiscale

* **Montagne** : deux séjours hivernaux d'une semaine dans les Alpes ont été organisés avec des groupes assez nombreux. Peut-être la saison hivernale a manqué de propositions de séjours moins longs, moins loin ou plus adaptés à certaines pratiques ; il est rappelé que des personnes qui ne sont pas encadrantes peuvent proposer et organiser des sorties pour lesquelles elles vont solliciter un encadrant.

* **Rappel sur la FFME** : notre club est affilié à la FFME, ce qui permet de former des initiateurs (formations diplômantes); ceux-ci peuvent encadrer des sorties proposées au calendrier sous la responsabilité du président, qui repose alors sur la compétence de la FFME en tant qu'organisme de formation. Mais le président peut aussi autoriser des sorties encadrées par d'autres personnes qu'il juge compétentes.

* **Vélo** : proposer des randonnées de groupe en vélo dans le cadre du club semble délicat, toujours pour des questions de responsabilité du président en l'absence d'encadrants formés (il faudrait dans ce cas se former à la Fédération de Cyclotourisme...).

* **Lave vaisselle** : comme annoncé lors d'un précédent CD, une discussion a porté sur la possible installation d'un lave-vaisselle dans la cuisine (à gauche de l'évier).

1-Argumentaire des uns (pour):

. cela permettrait de libérer du temps en soirée, surtout lorsqu'il y a des stages où les soirées sont déjà bien occupées.

. Ce serait un allègement très important pour les personnes chargées de préparer les repas pour 30 personnes sur plusieurs jours, pendant les stages par exemple .

. Moindre consommation d'eau (on la paie très peu cher et l'eau coule de la montagne de toute façon, qu'on la consomme ou pas...).

. Moindre consommation d'eau chaude sans doute.

. Un lave-vaisselle professionnel semblerait plus adapté car éviterait probablement la rétention d'eau (à vérifier). On peut en trouver d'occasion pour le même prix (700€ ou moins) qu'un lave-vaisselle domestique neuf. Témoignage (Herbert) d'une expérience récente, réussie semble-t-il, dans un aéroclub avec un lave-vaisselle pro recyclé.

2-Argumentaire des autres (contre):

. la vaisselle est un temps convivial (parfois ludique et musical...) et peut être organisée pour être efficace en terme de consommation d'eau chaude.

. Difficulté d'entretien des filtres, des joints, vidange des eaux stagnantes en période d'hiver (gel) ou estivale (odeurs).

. Utilisation de détergents puissants pour que ça lave bien.

. Impact écologique de l'utilisation de machines alors qu'on peut s'en passer.

. Il y a probablement des investissements plus urgents.

3-Conclusion :

Suite à cette discussion animée et face aux questions encore en suspend, il a été acté que ce n'était pas la première des priorités et cela n'a pas été soumis à un vote.

Car finalement, la question sous-jacente et importante pour l'aménagement de la cuisine du chalet est sans doute: « veut-on s'équiper correctement pour assurer des repas à des groupes importants (20 à 35 personnes), et ce pendant plusieurs jours à l'occasion de séjours et stages ? ».

Un petit groupe - Betty, Alain, Maité et Dominique – s'est proposé pour se pencher sur cette question et faire donc le point sur les aménagements nécessaires au niveau du matériel cuisine (four qui ne marche pas bien, ustensiles, casseroles). L'absence d'un lave-vaisselle n'est pas le seul obstacle et sa nécessité n'a pas été tranchée : face aux possibles inconvénients, un recueil d'expérience auprès d'autres assos peut s'avérer utile.

*** Bas de la bergerie :**

Constat (partagé) : cette salle n'est pas beaucoup utilisée (aménagement, confort, éclairage...).

Question qui en découle : Quelle transformation peut-on envisager et pour quel usage ?

Points de vue échangés : y faire un coin salon, un coin bibliothèque, un coin repos au calme, un coin aménageable pour des activités de stages, pouvoir y séjourner en hiver

Idées pour le remaniement de la salle :

- En faire un local isolé et chauffable (avec un poêle)
- Mettre une cloison amovible
- Peindre le plafond en clair

- Mettre du lambris ?
- Mettre des rideaux ?
- Améliorer l'éclairage
- Fermer l'escalier en colimaçon actuel (chauffage) , en créer un autre (*cf Baptiste*) cloisonné
- Mettre le plancher au même niveau sur toute la salle ?
- Isoler cette salle et les fenêtres

Baptiste est passé avant l'AG pour prendre quelques notes afin de faire un relevé de l'existant et produire un plan. Dans l'optique d'une transformation significative (trémies), il faudra bien sûr conserver la solidité de l'ensemble.

Cet aménagement du bas de la bergerie est un projet d'envergure qu'il faudra rediscuter bien entendu. Il peut consister à des aménagements de confort dans un premier temps puis à des transformations plus importantes ensuite ; ou bien en même temps... Mais sachons que le budget prévisionnel 2022-2023 n'est pas bâti sur cette deuxième hypothèse.

* Autres points évoqués (listés rapidement) :

- Des poutres ont été abîmées (il y a très longtemps) par infiltration d'eau venant de la rigole extérieure le long du mur nord. Vianney suggère d'en poursuivre le nettoyage pour l'étancher par la suite afin d'éviter que cela ne réapparaisse un jour.
- Améliorer nos sanitaires (supprimer toilettes à la turque) ?
- Mettre des lampes à extinction automatique (passage des gens)
- Mettre des lampes basse conso mais qui éclairent mieux (la techno a évolué)
- Le nouveau barbecue est installé (merci à Michel) dehors au dessus de l'ancien

Budget prévisionnel 2022-2023 (12 mois) :

Le budget prévisionnel est alimenté par les discussions précédentes puisqu'il faut définir :

pour les recettes : cotisation annuelle (part club), prix des nuitées, demandes de subventions

pour les dépenses : un taux d'inflation réaliste, les dépenses exceptionnelles pour travaux...

- par exemple, suite à la visite de sécurité de mai dernier, il est à prévoir en 2022 une visite de contrôle de la centrale d'alarme et des signaux d'évacuation (à faire tous les 3 ans) ainsi qu'un contrôle de l'installation électrique (provisionner environ 500€)

- Il faut aussi changer deux ou trois blocs de sécurité (100 €/bloc) dont des spéciaux chambre.

Ainsi Marc corrige le budget prévisionnel préparé pour retenir le suivant :

MONTAGNE et VIE DU CLUB :

	Produits	Charges
ADHESIONS au club et à FFME		
60 adhésions à 111€	6660	
subvention ligue FFME	600 €	
60 licences à 56€		3360
60 licences à 20€		1200
MONTAGNE		
Formation		1500
DVA à réviser		120
LEADER BOX		635
ADMINISTRATIF		
Crédit Mutuel		50
intérêt épargne	30	
web OVH...		30
cotisation annuelle		125
VIE DU CLUB		
AG		200
Repas Noël		200
rallye		200
BILAN HORS CHALET	7 290 €	7 620 €

CHALET et BILAN GENERAL :

	produits	charges
Environ 650 nuitées à 8 ou 9€	5525	
Dont 200 cartes Jour (ext)	1200	
20 cartes Loisirs	700	
Bricolage et entretien		700
contrôles obligatoires		700
Charges permanentes		
Taxe Foncière		1 151 €
Taxe Habitation		1 158 €
assurance		638 €
EDF (abonnement)		298 €
Maintenance extincteurs		334 €
Charges liées à l'occup.		
eau conso edf conso		314 €
Taxe bois		50 €
Provision pour travaux		1751
BILAN CHALET	7 425 €	7 095 €
Total recettes	14 715 €	
Total dépenses		14 715 €

Le projet de budget prévisionnel est adopté à la quasi-unanimité (1 abstention).

Election du CD : comme prévu par les statuts, 1/3 des membres est à renouveler.

Sont candidats à rejoindre le CD : Agathe Marqué, Kinou Batut, Betty Varley.

Les autres membres ont décidé de poursuivre leurs mandats.

Le nouveau CD est élu à l'unanimité, ce qui donne la composition suivante pour le CD:

Elus (renouvellement en 2025): Louis A., Alain Ch., Jean-Paul G., Paul H., Vianney R., Dominique T., Sissi T., Kinou B., Agathe M., Betty V.

Réélus (renouvellement en 2023) : Claire R., Christine A., Jean-Claude C., Jean-Pierre C., Thierry G., Baptiste G., Martine G., Hervé L., Christian L., Marc W.

Réélus (renouvellement en 2024) : Marius D., Gilberte A., Chantal C., Jackie D., Ghis H., Martine P., Vincent R., Norbert T.

Post AG : la prochaine réunion du CD se fera le mercredi 21 septembre 2022, 19h, au CROS à Balma.

Levée de la séance à 19h15.

Le bureau remercie tous les présents et ceux qui avaient donné leurs pouvoirs ou exprimé des avis pour l'AG.

A l'issue de l'AG, tout le monde est convié à un apéritif et un repas partagé offerts par le club.

Pour le bureau, Chantal et Vincent